



**Sur le site de l'infrastructure sportive jeudi, le ministre secrétaire général de la présidence de la République accompagné des officiels camerounais et de la Caf, a prescrit une batterie de mesures.**

Huit personnes ont trouvé la mort au stade Olembe lundi 24 janvier 2022. Suite à ce drame, le président de la Confédération africaine de football (CAF) Patrice Motsepe a suspendu les activités de la 33<sup>e</sup> édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) au sein de ce complexe.

Depuis les événements ayant causé la mort de huit personnes et plusieurs blessés lundi au stade Olembe à Yaoundé, les autorités camerounaises multiplient les rencontres, descentes sur le terrain pour comprendre le drame et trouver des mesures pour la sécurité des personnes dans les stades.

En effet, jeudi 27 janvier 2022, le Ministre d'Etat, Ministre secrétaire général de la présidence de la République (Sgpr) a effectué une descente au stade Olembe. **Ferdinand Ngoh Ngoh** était accompagné du ministre de l'Administration territoriale Paul Atanga Nji, du délégué général à la Sureté nationale Martin Mbarga Nguete, du secrétaire d'Etat à la Défense chargé de la gendarmerie Galaxe Yves Landry Etoga et des officiels de la Caf. Il était question de comprendre le drame et trouver des réponses aux préoccupations qu'il pose.

Au terme de la mission, le Sgpr a pris a fait plusieurs prescriptions. Il a par exemple recommandé la multiplication des parkings, des voies de contournement, la délocalisation des

points dédiés aux tests Covid-19 à l'entrée du stade les jours de matchs. Ferdinand Ngoh Ngoh a aussi requis la sensibilisation des spectateurs sur le respect des règles de discipline, sans oublier l'augmentation des effectifs dans les rangs des forces de Défense et de Sécurité.

Mercredi 26 janvier 2022, le Premier Ministre au cours d'une réunion interministérielle a pris à son tour d'autres mesures. Le chef du gouvernement a prescrit entre autres la décongestion de la circulation, l'exploitation des voies de contournement, le rétablissement du dispositif installé lors des premiers matches.

Pour le même incident, le gouverneur de la Centre par ailleurs président des sites de la compétition de Yaoundé, a pris une série d'interdiction mercredi 26 janvier. Naseri Paul Bea a proscrit l'accès des enfants au stade, l'accès des spectateurs dans les stades après le coup d'envoi des matches, ainsi que la vente des billets autour des stades.